
**CONFEDERATION NATIONALE DES GARDERIES PARTICULIERES ET DE LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

(NATIONAL CONFEDERATION OF THE SPECIAL GUARDS AND PROTECTION OF THE ENVIRONMENT)



**LA CONFEDERATION EST EGALEMENT PRESTATAIRE DE FORMATION POUR
LES 5 MODULES CONCERNANT LES GARDES PARTICULIERS**

SON OBJET

- *La défense de l'environnement dans le domaine de la protection de la nature, de l'amélioration du cadre de vie, de la protection de l'eau, de l'air, des sols, des sites et paysages, de la gestion de la faune sauvage, chasse, Pêche, forestier, protection des biens d'autrui, dépôts d'immondices et pollutions diverses et les nuisances.*
- *Les Gardes adhérents à la CNGPPE œuvrent principalement aux activités statutaires consacrées spécialement à la protection de l'environnement en général.*
- *Veillent à la prévention des infractions et à l'application de la Loi et des règlements en vigueur.*
- *Assurent une mission de surveillance (sécurité, sureté et tranquillité) pour la prévention des vols, dégradations, jet de détritrus, incendie, et assistance à personne.*
- *De former les nouveaux gardes, d'effectuer des remises à jour et le contrôle des connaissances, de leur assurer un suivi permanent pendant et à l'occasion de leur fonction, de leur apporter l'aide technique juridique et administrative dont ils auraient besoin.*
- *de veiller à l'application de la Convention Collective, que le Garde Particulier soit : professionnel, vacataire ou bénévole, pour défendre ses droits.*
- *de favoriser la collaboration des associations avec tous les organismes participants à la police et à la protection de l'environnement.*
- *elle se veut être au nom de ses adhérents un ou l'interlocuteur apprécié des pouvoirs et organismes publics ainsi que des organisations cynégétiques et halieutiques départementales, régionales et nationales.*

- la représentativité de ses membres auprès des autorités de tutelles de l'administration, de la justice comme de tout autre tiers et qu'ils soient dignes et fiers d'être les Ambassadeurs de la Garderie de France**
- la C.N.G.P.P.E. n'a aucune ingérence, ni pouvoir d'intervention dans les statuts, règlement intérieur de chaque association à la condition que ceux-ci ne soient pas contraire aux orientations des présentes.**
- il ne saurait être toléré en son sein ou en son nom aucune activité politique ou religieuse et ce afin d'éviter toute confusion ou mauvaise interprétation de son objet et des buts.**

C.N.G.P.P.E-Association déclarée en Sous Préfecture de CHÂTEAU-CHINON- n° W942000742

J.O. n° 0041/2003

Siège Social : Roger ROSSI- Les Plaines 58230 ALLIGNY EN MORVAN

Tél/Fax : 03 86 76 00 82 E.Mail : Rogerossi@aol.com SGCNGPPE@aol.com

SIRET n° 451 965 810 00019 Code APE 913 E